



problemes de voisinages et nuisances

Par **al601**, le **13/02/2011** à **15:09**

Bonjour,

Je vais essayer d'être brève...

nous vivons dans un quartier qui comprend une 15zaines de maisons, dans une ville de 5000 habitants en milieu rural, tout pourrait être idyllique si nous ne rencontrions de grosses difficultés avec un voisin, mis à part le tapage nocturne dont nous sommes tous victimes à chaque week-end du à leur ingurgitation excessive d'alcool, insultes et dégradation des véhicules, ils ont dans leur jardin de 700m2 environ une 20taine de lapins, 6 chats, 3 chiens, 1 chèvre, des canards, des furets et une volière, les animaux mis à part les lapins et furets qui sont dans des clapiers accolés à notre mur mitoyen, les autres errent dans le jardin, nous sommes envahis de mouches tout au long de l'année, la chèvre quand à elle est logée dans le coffre d'une 4L fourni en paille, l'année dernière ils ont eu une épidémie dans leur clapier et ils ont enterré une 40taine de lapin dans leur jardin, nous ne savons plus quoi, ont nous a conseillé de prendre contact avec les services vétérinaires qui n'ont jamais donné suite à nos multiples courriers.

De plus ils ont installé une cuisinière à bois dans leur cuisine et ont fait une ouverture dans leur toiture (partie basse) pour évacuer les fumées, mais leur ouverture est tellement basse que nous avons les cendres qui envahissent nos terrasses et la fumée entre par nos fenêtre dès que le vent part en notre direction

Nous avons appelé les gendarmes hier soir n'en pouvant plus de leur musique et de leurs insultes, ils sont rentrés chez eux, nous ont confirmé le manque d'hygiène que si ils avaient été locataires ils ont pu intervenir pour les faire expulser mais qu'étant propriétaire nous ne pouvons rien y faire

Merci de nous donner des indications et de nous venir en aide nous n'en pouvons plus et ne savons plus vers qui nous tourner

Merci d'avance pour vos réponses

Cordialement

Alain

Par **Domil**, le **13/02/2011** à **16:25**

La mairie est compétente pour les nuisances de voisinage notamment le bruit et les problèmes sanitaires.

Par **al601**, le **13/02/2011** à **21:26**

Merci pour votre réponse,
en effet on m'a conseillé d'aller voir en mairie, de plus faudrait il que je saisisse un médiateur
pour régler le conflit?

Par **Laure11**, le **13/02/2011** à **21:31**

Attendez de voir le résultat avec la Mairie.

Par **al601**, le **11/03/2011** à **12:33**

je suis allée à la mairie avec des autres voisins, mais le maire en personne nous a expliqué qu'il ne pouvait rien y faire puisque nous sommes une rue privée, mais il les a quand même convoqués et depuis les insultes ont empirés avec menaces, mais nous avons gagné sur un point pour le moment ils ne font plus de tapage nocturne pour ce qui est du reste, j'avoue ne plus savoir quoi faire